

Institut Européen des Jardins & Paysages

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie*

**Province de Luxembourg**

Parc du Château de Freux

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

Nom du jardin	Parc du Château de Freux
Date de création	seconde moitié du XIX <sup>e</sup> siècle ; années 1950 ; 1997
Province	Luxembourg
Arrondissement	Neufchâteau
Commune	Libramont-Chevigny
Auteur/ Créateur	Guy Capart, architecte paysagiste à Lovreval (années 1950)
Auteur/ Créateur	Jacques Wirtz, paysagiste à Anvers (1997)
Coordonnées	Domaine de Freux ; 6800, Freux-Suzerain ;
Localisation	Latitude : 49.961217 Longitude : 5.430979999999977

## Historique

Peu avant 1850, la famille Goffinet choisit ce lieu en bordure d'une zone fangeuse pour y édifier une demeure. Dès 1889, les étendues de terres au sud de celle-ci sont l'objet d'importants travaux de drainage afin d'assécher les pâtures et de créer des étangs de pisciculture. La demeure est entourée d'un parc d'agrément composé de larges zones enherbées traversées de sentiers dont l'un conduisait jusqu'à la pointe nord-est, en passant devant une scène de roches, et un petit belvédère logé dans un décrochement du mur d'enceinte. Celui-ci offrait un panorama sur la vallée et sur une suite d'étangs séparés par plusieurs allées (hêtres pourpres, hêtres, tilleuls...) marquant les limites du domaine forestier. En 1907, deux ailes sont ajoutées à la demeure. Mais en 1944, lors de l'offensive von Rundstedt, la propriété subit d'importants dommages. Peu avant 1950, une nouvelle habitation traditionnelle, en moellons de grès sous une toiture d'ardoises, est dressée à l'emplacement de l'ancien édifice. Dans les années 1950, l'aménagement de la partie avant de la bâtisse est confié à Guy Capart qui y compose un jardin régulier. L'axe central existant est maintenu entre deux parterres de gazon découpés et ceinturés de haies doubles de buis. Juxtant ces pelouses, des haies d'if taillées sur le même mode bordent de longues plates-bandes fleuries et des carrés de rosiers. Au-delà, s'ouvre une large vue sur la vallée précédée par une suite de plans d'eau. Depuis la fin des années 1990, la disparition d'un alignement d'épicéa en bordure du mur d'enceinte isolant la ferme du château est le prétexte à une nouvelle étude paysagère confiée à Jacques Wirtz. Une savante imbrication de haies et de topiaires de charme, d'if et de buis crée à cet endroit un mur végétal structuré.

## Description

**Éléments architecturaux :** La propriété est séparée de la route par un mur d'enceinte en grès pour partie en blocs appareillés, pour l'autre en moellons. Le couvre mur en pierre bleue est rythmé de boulets lithiques. Dans l'axe de la demeure, le mur s'incurve pour accueillir un ensemble grillagé formé d'une porte centrale entre piliers carrés flanqués de panneaux latéraux. Face à cet accès, de l'autre côté de la voirie, une clôture en fer fixée à de courts piliers en pierre s'inscrit en symétrie avec le mur d'enceinte. La clôture s'ouvre sur un escalier descendant aux étangs. Hors enceinte, vestiges d'un petit pont de même facture que la rambarde. Plus loin, le mur d'enceinte est surmonté d'une rambarde en fer; l'endroit était autrefois un point de

vue le long de la promenade dans le parc. À proximité, le long du mur d'enceinte, un amoncellement de roches forme une scène de rocaille. Non loin, petite chapelle accompagnée d'un Christ en croix. Un mur de soutènement sépare le parc de la ferme voisine, dépendante de la propriété. À l'arrière de la demeure, dans l'angle nord-ouest du parc, corps de dépendances abritant autrefois écuries et étables. Construit en 1874 en moellon de calcaire sous une bâtière d'ardoise, l'ensemble a été converti en buanderie dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle. Au nord de l'habitation, le talus est interrompu par un pan de mur en moellon de grès dans lequel sont percées quatre grandes niches précédées de grilles abritant un chenil. À proximité, ancienne remise à voitures (vers 1950) convertie en habitation. À la pointe nord-est de l'enceinte, une ouverture en plein cintre est aujourd'hui fermée par des vantaux de bois.

**Éléments végétaux :** Proche de l'entrée principale, deux frênes communs (*Fraxinus excelsior*), deux tilleuls (*Tilia platyphyllos*), trois hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'). Au nord du château, haies de charme (*Carpinus betulus*). À l'ouest du château, un cyprès de Lawson (*Chamaecyparis lawsoniana*), un chêne sessile (*Quercus petraea*), quelques marronniers d'Inde (*Aesculus hippocastanum*) et un massif de frênes communs (*Fraxinus excelsior*). Au sud, jardin régulier composé de buis (*Buxus sempervirens*) et d'if (*Taxus baccata*). Clôturant la propriété intra-muros, deux tsuga du Canada (*Tsuga canadensis*). À l'est, un hêtre vert (*Fagus sylvatica*) et un if (*Taxus baccata*). Au-delà, nombreuses allées de hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') et verts (*Fagus sylvatica*) et une belle allée de tilleul (*Tilia platyphyllos*).

**L'eau :** Au-delà de l'enceinte, sur d'anciennes terres fangeuses, se succèdent une série de bassins piscicoles créés vers 1889. Certains d'entre eux sont agrémentés d'un ou de plusieurs îlots. Dans l'axe de la demeure, deux escaliers arrondis cernent un mur en pierre calcaire appareillée, creusé d'une vaste niche en plein cintre abritant un bassin (asséché).

**Particularités :** L'entrée principale, à l'est, est annoncée par un ensemble monumental de grilles en fer forgé. Les deux accès sont séparés par une grille centrale fixe soutenue par des piliers en pierre appareillés sur une base en pierre bleue, respectivement coiffés d'un boulet lithique. Aux extrémités, deux piliers de même facture intègrent chacun une porte en plein cintre permettant un passage pédestre. À proximité de la demeure, des chaînes relient un ensemble de courts piliers en fonte.

**État de conservation :** Des aménagements contemporains de la construction de la demeure (1850), on relève quelques arbres, les murs d'enceinte, ponts, rambarde, grilles d'entrée ainsi que les plans d'eau (aujourd'hui hors du parc). En 1950, suite aux dégâts causés lors de la Seconde Guerre, d'importants travaux ont été entrepris : à l'avant, Guy Capart a transformé les pelouses en jardin régulier dont le chemin axial est ponctué par un vieux frêne. Les récentes tempêtes (1984, 1988 et 1990) ont provoqué la chute de nombreux arbres et causé des dégâts considérables notamment au petit belvédère inscrit dans le mur d'enceinte sud. En 1997, l'aménagement de la partie arrière du parc a été confié à Jacques Wirtz qui y a réalisé un mur végétal animé de différentes haies. Depuis sa création en 1889, la pisciculture a été complétée de nouveaux bassins.

**Maintenance :** La propriété bénéficie de tous les soins nécessaires à son maintien. Les grands arbres épargnés par les tempêtes présentent un bon état sanitaire. Les jardins récents (années 1950 et 1997) font l'objet d'une vigilance plus attentive.

## Cartographie

**Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) :** 178/1

**Carte topographique 1.20.000<sup>e</sup> (Dépôt de la Guerre) :** 65/1 (Sainte-Marie) Impr. coul. 1899

**Carte topographique 1.10.000<sup>e</sup> (Institut Géographique National) :** 65/1

**Orthophotoplan 1.10.000<sup>e</sup> (Service Public de Wallonie) :** 65/1/1

## Informations administratives

**Publié :** oui

**Superficie :** 1 hectare

## Informations complémentaires

**Auteur du formulaire :** Didier Hoyos / Odile Moreau

**Date de création de la notice :** 2003-01-27

## Index

**Statut :** privé

**Ouverture :** fermé au public

**Type :** Paysager